



**LE COLLECIEN.**

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

**PRIX**

Pour dix mois.....\$ 1 00  
 " (États-Unis).....1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,  
 LOUIS LUSSIER,  
 Collège de St. Hyacinthe.

**PETITES NOTES SUR LE SYLLABUS**

**DU POUVOIR DE L'ÉGLISE  
 SUR LES CHOSES TEMPORELLES**

La théorie historique, mise en honneur surtout par Fénelon, ne donne à l'Église qu'un pouvoir directif sur les choses temporelles.

Cette théorie n'admet pas que l'Église ait sur le temporel des États aucun pouvoir direct ou indirect. L'Église décide sur le serment, par voie de consultation, mais cette décision n'a par elle-même aucun effet temporel.

Toutefois, dans l'opinion de Fénelon, le pouvoir exercé au Moyen-Age par les Papes, n'était pas une usurpation, comme le prétendaient les Gallicans et les Protestants.

Voici comment de droit divin, selon ces écrivains, l'Église a l'obligation et le pouvoir de diriger la conscience des peuples et des princes dans les choses qui regardent le salut. Quand il s'élève des questions relatives au serment de fidélité ils peuvent les décider. Voilà pour le droit divin.

" Mais, indépendamment de ce pouvoir directif,

d'institution divine, le Pape et l'Église avaient, au moyen âge, un pouvoir de juridiction temporelle, d'institution purement humaine, fondé sur l'usage et les maximes de droit public alors généralement admises. En déposant un souverain opiniâtre dans l'hérésie ou l'excommunication, ils n'agissaient pas seulement comme docteurs et directeurs des fidèles, dans l'ordre du salut; ils agissaient en même temps comme juges établis et reconnus par l'usage et le droit public alors en vigueur, pour examiner et juger la cause des souverains qui encouraient la déchéance, par l'infraction du contrat qu'ils avaient passé avec le peuple....

" Le Pape et le Concile ne déposaient pas proprement le souverain, et ne s'attribuaient pas, de droit divin, le pouvoir de le déposer; mais ils déclaraient seulement et ils décidaient que, d'après la condition mise à son élection par l'usage et la jurisprudence des temps, il était déchu de sa dignité! Leur sentence peut être comparée à celle d'un juge ordinaire, qui prononce la nullité d'un acte invalidé par les lois, mais dont la nullité n'existe pas de plein droit, et n'a d'effet qu'après avoir été prononcée par le juge. "

Le contrat passé, au moins tacitement, entre le prince et ses sujets, au moyen-âge, contrat par lequel le gouvernement de l'État devait être catholique, voilà l'unique fondement que cette théorie historique donne au pouvoir exercé par l'Église sur le temporel des États. On peut voir l'exposition et la défense de ce système dans l'ouvrage de Mr. Gosselin, sur le pouvoir du Pape au Moyen-Age. "

Le savant sulpicien prétend que cette théorie suffit à expliquer et justifier, au moins d'une manière générale, les entreprises des Papes au

moyen âge et qu'elle est la seule qui concilie la doctrine et la pratique de l'Église avec les droits naturels du *Pouvoir* civil.

Comme on le voit, cette théorie est née du désir qu'avaient d'estimables publicistes de déprendre l'Église violemment attaquée par les Protestants, les Césariens et les Salliens, à cause des sentences de déposition prononcées jadis contre des souverains prévaricateurs. Le *droit public* que Fénelon invoque pour excuser les Papes a certainement existé. "L'autorité des papes sur les rois n'était contestée que par celui qu'elle frappait. Il n'y eut donc jamais d'autorité plus légitime, comme jamais il n'y en eut de moins contestée [Du Pape, Liv. II. ch. 9]."

Au reste, il ne s'agit pas ici précisément de justifier la conduite des papes. Si tel était notre but, nous n'aurions qu'à invoquer ce *droit public* auquel Fénelon et de Maistre ont recours, droit que l'histoire des âges de foi ne permet pas de révoquer en doute, et nous pourrions dire avec l'illustre auteur des "Sorrées" et "du Pape : " " des " que les peuples et les rois étaient d'accord sur " l'autorité des papes, tous les raisonnements mo- " dernes tombent . . . . J'ai beaucoup entendu de- " mander dans ma vie de quel droit les papes dé- " posaient les empereurs ; il est aisé de répondre : " du droit sur lequel repose toute autorité légitime, possession d'un côté, *us utimur* de l'autre. "

Mr. Gladstone parle de ce pouvoir en des termes courroucés comme un loyal anglais qui craint déjà que les foudres du Vatican, ces armes rouillées, ne tombent sur son île sacrée pour amener le trône de notre gracieuse reine Victoria. Le P. Nerveau et le Dr. Manning ne l'ont rassuré qu'à demi. Mais Leibnitz, le plus illustre de tous les Protestants, ne pensait pas comme le chef des Libéraux anglais. Nous citons de lui le passage suivant lequel, quoiqu'un peu long, est, ce nous semble, intéressant comme *Note sur le Syllabus*.

" Il est constant que plusieurs princes sont feudataires ou *vassaux* de l'empire romain, ou du moins de l'Église romaine ; qu'une partie des rois et des ducs ont été créés par l'empereur ou par le Pape, et que les autres ne soient pas sacrés rois, sans faire en même temps hommage à Jésus-Christ à l'Église duquel ils promettent fidélité, lorsqu'ils reçoivent l'onction par la main de l'évêque ; et c'est ainsi que se vérifie cette formule ; *Christus*

*regnat, vincit, imperat*, puisque toutes les histoires témoignent que la plupart des peuples de l'Occident se sont soumis à l'Église avec autant d'empressement que de piété. Je n'examine point si toutes ces choses sont de droit divin. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'elles ont été faites avec un *consentement unanime*, qu'elles ont très-bien pu se faire, et qu'elles ne sont point opposées au bien de la chrétienté. Il est arrivé, ajoute-t-il, par la connexion étroite qu'ont entre elles les choses sacrées et les profanes, qu'on a cru que le Pape avait reçu quelque autorité sur les rois eux-mêmes. "

C'est bon, dira un libéral comme Mr. Gladstone, c'est bon, tout cela pour le Moyen-Age. En ces temps de barbarie les Papes ont pu rendre service en frappant sur les rois avec des armes volées ; avec plusieurs de vos écrivains catholiques, comme Bossuet et Michaud, l'histoire des Croisades, je reconnais que les *usurpations* ecclésiastiques avaient du bon : mais aujourd'hui, en plein dix-neuvième siècle, fourbir ces vieilles armes d'un autre âge, n'est-ce pas une insulte audacieusement jetée à la face de notre civilisation moderne ?

Chargeons encore le grand Leibnitz de répondre pour les Papes.

" Je serais d'avis d'établir à Rome même un tribunal et d'en faire le Pape président ; comme en effet il faisait autrefois figure de juge entre les princes chrétiens. Mais il faudrait en même temps que les ecclésiastiques reprissent leur ancienne autorité, et qu'un interdit et une excommunication fissent trembler des rois et des royaumes, comme du temps de Nicolas I ou de Grégoire VII. Voilà des projets qui réussiraient aussi aisément que celui de Mr. l'abbé de Saint Pierre. Mais puisqu'il est permis de faire des romans, pourquoi trouverons-nous mauvaise la fiction qui nous ramènerait le siècle d'or. "

Note — Ces citations sont empruntées au grand voyage de Mr. Gosselin. Leibnitz fait ici allusion au projet du fameux abbé, " pour rendre la paix perpétuelle en Europe. Dans son livre, en trois volumes, l'utopiste philanthrope développait ses moyens d'action lesquels se résumaient en l'établissement d'une diète européenne, pour juger les différends qui pourraient s'élever entre les princes. "

Il est certain que l'on a cherché partout les

moyen de remplacer le Pape. *Les Congrès de la paix* engendrent la guerre ou le ridicule. On se souvient encore du congrès qui se tint à Paris quelque temps avant le concile du Vatican. Là siégeait le bon père Gratry à côté d'un rabbin, le vaniteux père Hyacinthe (célibataire alors) sur le même banc que les Coquerel — puis quelques notabilités laïques du camp libéral. Qu'est-il sorti de ce congrès, comme de tous les autres ?

Mais qu'en sort-il souvent ?

Du vent.

À l'époque du concile du Vatican, un Anglais protestant, M. Urquhart, alarmé de voir que toutes les notions du droit naturel et international disparaissaient de l'Europe, suppliait le Pape d'en promulguer le Code. Au fond, c'est toujours l'idée de Leibnitz. Plus l'Europe et le monde s'éloigneront du Pape des nations, moins les nations n'auront de paix et de liberté.

#### COLLEGIANA.

Mercredi 29 Sept — C'est ce soir, à cinq heures, que vont s'ouvrir les exercices solennels de la retraite ; elle est préchée cette année par le révérend Messire Dupuis, curé de St Grégoire d'Orville. Pendant trois jours l'éloquent prédicateur met sous nos yeux les grandes vérités de la religion. Ses paroles pleines d'unction, son imagination brillante et surtout les traits frappants qu'il raconte avec autant de charme que d'intérêt, font une vive et profonde impression sur nos cœurs. Dimanche matin, à la messe basse, le révérend Prédicateur distribua la sainte communion à toute la communauté. La grand messe fut chantée par Messire Dufresne avec diacre et sous diacre. Le soir, il y eut salut solennel du St Sacrement. Mr le Prédicateur de la retraite nous y adressa la parole pour la dernière fois. Il nous engagea à profiter des enseignements que Dieu nous avait donnés dans ces jours de grâces et de bénédiction et à recourir à Marie comme à un asile assuré dans tous nos dangers. La cérémonie se termina par l'acte de consécration à la Ste. Vierge et le chant du "Te Deum".

— Lundi 4 Octobre — Aujourd'hui, c'est le grand congé du mois. Un grand nombre se sont levés ce matin le cœur plein de joie de pouvoir se livrer, durant toute une journée, à leurs jeux favoris, mais hélas ! cruelle déception, le temps est on ne peut plus défavorable ; le ciel est entièrement couvert de sombres nuages et une pluie fine et désagréable tombe toute la journée.

Vers huit heures nous recevons dans notre salle de récréation, la visite de Mr. le Prédicateur de la retraite qui veut bien venir voir, avant son départ, ceux qu'il a nourris pendant trois jours de la parole divine. Aussi son entrée est elle saluée par de vives et joyeuses acclamations. Mr. le directeur, au nom des élèves, remercia en termes chaleureux Messire Dupuy pour les travaux et les peines qu'il s'était imposés durant la retraite et le pria de vouloir bien recevoir l'expression de notre profonde gratitude à son égard. Le corps de musique de ce séminaire, sous l'habile direction de Mr. Béique ne contribua pas peu à rehausser l'éclat de cette réception en faisant entendre ses plus beaux airs. Jeudi 7 Oct. — Ce matin, à neuf heures, a été chanté un

service funèbre pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Mgr Charles Laroque. Ev. de St Hyacinthe, décédé le 15 juillet dernier à l'Hotel-Dieu de cette ville. Notre chapelle avait été magnifiquement décorée pour la circonstance. Les autels, les colonnes étaient couverts de sombres tentures ; au milieu du chœur s'élevait le catafalque surmonté de la mitre. Le Rév. Messire Tétrault officia, et Mr. l'Administrateur du diocèse fit lui-même l'absoute. Le chant fut magnifique. La messe des morts, en parties, fut admirablement bien exécutée par le chœur. À l'Offertoire on chanta le "De profundis" de Mozart composition sublime qui exprime si bien les douleurs et les angoisses de l'âme. L'oraison funèbre fut prononcée par Mr. le Supérieur de ce Séminaire. Nous nous déclarons incapables de donner ici une idée de ce magnifique éloge de l'illustre défunt. Pendant plus d'une demi-heure, l'éloquent orateur tint son auditoire comme suspendu à ses lèvres. Il rendit un éclatant hommage aux vertus et aux talents qui distinguèrent si éminemment l'évêque dont le diocèse de St Hyacinthe et le pays tout entier déplorent la perte. Nous donnons plus loin le texte même.

Tel qu'annoncé sur le dernier numéro du "Collégien", c'est ce soir que doit avoir lieu la grande assemblée convoquée par le Président du Comité des jeux. Comme on ne nous avait pas fait l'honneur de nous indiquer d'avance le sujet de l'assemblée la curiosité était excitée au plus haut point. Aussi il était à peine 7 heures, qu'une foule immense parmi laquelle nous remarquâmes plusieurs étrangers que l'importance du sujet et peut-être aussi la célébrité des orateurs qui devaient adresser la parole, remplissait notre salle de récréation. Mais voilà que tout à-coup des accords harmonieux résonnent à nos oreilles et bientôt, au grand ébahissement de tous, la bande de musique, tambours battants, débouche militairement sur le lieu de l'assemblée.

Dès que les voix sonores des instruments eurent cessé de se faire entendre, le Président du Comité des jeux, Mr. Payan, monta à la tribune et nous exposa le sujet pour lequel on nous avait réunis. Il s'agissait d'un projet que nos prédécesseur auraient trouvé, sans aucun doute, aussi gigantesque que le percement de l'isthme de Suez, mais que nous, modernes, avec l'esprit de progrès qui caractérise notre siècle, nous ne pouvions trouver que fort ordinaire. Ce n'était ni plus ni moins qu'une estrade à élever dans notre belle cour, comme un monument impérissable, à la gloire de nos musiciens. Mais pour qu'un si beau projet se réalisât, il fallait de l'argent ! Voilà pourquoi le Comité des jeux s'adressait à la gent écolière, comptant sur sa générosité proverbiale. Un tonnerre d'applaudissements prouva à Mr. Payan que son généreux projet était fort goûté de son auditoire. Après lui plusieurs orateurs, appelés par le vœu populaire, prirent successivement la parole. M. M. Ste. Marie, Nadeau, Sicotte et Caron prononcèrent de magnifiques discours.

Nous aurions désiré être sténographes, afin de pouvoir donner à nos lecteurs ces chefs-d'œuvre d'art oratoire. Ils surent nous démontrer avec une grande force d'argumentation, quels avantages et en même temps quel gloire nous retirerions d'un si beau projet en y souscrivant généreusement.

Espérons que les applaudissements décernés aux orateurs ne seront pas les seules marques d'approbation au projet proposé, mais que l'on souscrira largement, afin que bientôt nous puissions voir s'élever dans notre cour de récréation une belle estrade où, dans nos magnifiques soirées de printemps et d'été, nos zélés musiciens viendront faire retentir les airs de leurs accords harmonieux.

Rogamus vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, et præsunt vobis in Domino, et monent vos ut habeatis illos abundantius in charitate.

Nous vous prions de connaître ceux qui travaillent au milieu de vous, qui vous commandent dans le Seigneur, qui vous avertissent, afin que vous ayez pour eux une charité plus abondante. [ Thess : V. 12. 13. ]

Mes Enfants,

Quelque temps après votre retour des vacances, vous aviez ordinairement l'honneur de voir apparaître au milieu de vous le premier pasteur de ce diocèse. Il venait visiter cette partie de son troupeau chère à son cœur, dans laquelle il voyait l'espérance de l'Église et de la société. Vous entendiez de sa part des paroles d'encouragement, et vous receviez de ses mains et de son cœur une bénédiction propre à vous porter bonheur pour l'année entière.

Aujourd'hui vous êtes privés de cette religieuse satisfaction. Oh ! vous aviez senti avant le départ le malheur que nous aurions à subir. Informés du danger où se trouvait votre Evêque, vous aviez prié pour la conservation de ses jours, mais, il faut le dire, vous aviez peu d'espoir, tant le coup qui le frappait avait de violence. Quelques temps après votre sortie de cette maison, l'Église de St. Hyacinthe avait à déplorer la perte du Pontife qui la gouvernait depuis neuf ans avec une sollicitude si dévouée. Ses funérailles ont exprimé la considération dont il jouissait. Neuf évêques, plus de deux cents prêtres, un concours immense de fidèles et de ce diocèse et de celui de Montréal, assistant à ses obsèques, les démonstrations de deuil de votre ville, la pompe de la cérémonie funèbre, tout redisait le mérite de l'homme éminent ravi à la religion et à la patrie. Ce que tous sentaient, la parole si éloquente de Mgr. l'Evêque de Sherbrooke l'a exprimé. Elle a payé un juste tribut aux qualités et aux œuvres de celui qui était l'objet de cette solennité funéraire.

Notre institution, privée alors de ses élèves, n'a pu prendre en corps une part aux témoignages d'honneur, de regrets, de reconnaissance adressés alors à feu Mgr. de St. Hyacinthe.

Aujourd'hui il nous faut acquitter les devoirs que nous avons à remplir envers lui. Nous devons sans doute partager tous les sentiments que doit produire dans tous les fidèles de ce diocèse la perte de celui que Dieu leur avait donné pour Pontife. Mais Mgr. Larocque a eu avec cette maison des rapports bien intimes qui exigent de nous une expression toute spéciale d'affection et de gratitude à son égard. Ce sont ces relations que je veux rappeler dans les paroles que je viens vous faire entendre ; elles seront dénuées de tout ornement oratoire ; c'est un simple récit que j'ai à vous faire. J'espère pourtant qu'avec la grâce de Dieu, il sera propre à vous faire connaître et apprécier celui qui dans sa jeunesse a travaillé comme vous à l'acquisition de la science dans cette maison, qui de sa part vous a commandé comme Pontife du Seigneur, qui en cette qualité vous a souvent encouragés à la pratique de vos devoirs, afin que cette connaissance vous fasse conserver son souvenir avec une plus vive affection.

Rogamus vos etc ;

Il a déjà été dit en d'autres circonstances à qui feu Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe avait dû son éducation. Mais tous, et surtout les élèves nouveaux de ce collège, ne le savent pas. D'ailleurs le fait que je vais redire doit être souvent rappelé pour l'honneur de ceux qui y ont pris part, et pour encourager ceux qui le pourraient à favoriser la cause sacrée de l'éducation religieuse et littéraire.

Le vénéré Mr. Girouard avait élevé ce Collège au prix des sacrifices les plus généreux. Une maison, que l'on regardait alors comme spacieuse, et un beau terrain, étaient offerts aux enfants des citoyens de cette partie du pays. Mais il faut le dire, on ne sentait pas alors tous les avantages d'une éducation classique ; et les moyens pécuniaires manquaient jusqu'à un certain point dans la population d'alors, beaucoup moins considérable en ce temps qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il était à craindre que la maison nouvellement érigée n'eût guère d'élèves, et que l'Église fût privée de ces ministres zélés, et la société civile de ces citoyens instruits que son fondateur avait voulu leur préparer.

Mais la générosité sacerdotale et patriotique qui avait animé son grand cœur, inspira à des membres du clergé, pleins d'intérêt pour la gloire de Dieu, et à des citoyens intelligents et dévoués au bien public un projet qui devait fournir un certain nombre d'élèves à la nouvelle institution. Les curés de la rivière Chambly, et quelques uns de leurs paroissiens les plus notables firent entre eux une souscription s'élevant à un montant suffisant pour payer en tout ou en partie la pension de vingt élèves pendant tout le cours d'études. Cette association avait pour Président, et peut-être avait-elle eu pour premier moteur un homme vénérable à tous les titres, l'honorable Charles de St. Ours, Seigneur de la paroisse de ce nom.

Il avait été décidé que les curés qui étaient membres de cette société choisiraient, pour les envoyer au Collège, deux enfants, de chacune de leurs paroisses en qui ils remarqueraient des qualités propres à faire espérer qu'ils profiteraient de l'éducation qui leur serait donnée.

Le Rév. Mr. Mignault, curé de Chambly, nous raconta dans le choix qu'il eut à faire un œil plein de discernement. Il est vrai que ceux qui en furent l'objet se distinguaient parmi leurs jeunes compagnons de catéchisme et d'école. Ils étaient membres de la même famille, portant le même nom.

Arrivés au Collège, ils furent les premiers de leurs classes ; bientôt ils devinrent les élèves les plus distingués de la maison. Les deux Larocque étaient célèbres parmi leurs condisciples ; leur nom faisait la gloire de l'établissement. Ces mêmes noms ont retenti avec éclat au milieu du clergé dans les diverses positions qu'ils ont occupées. Tous deux ont été long temps désignés d'avance par la voix du public pour l'épiscopat. Tous deux sont devenus Evêques de St. Hyacinthe, honorant le siège épiscopal comme ils avaient honoré les bancs du Collège. Le digne prêtre qui les avait choisis a eu la consolation de les voir tous deux élevés à cette dignité et de recevoir leur bénédiction pontificale.

Honneur à sa mémoire pour avoir favorisé l'éducation de ces deux hommes éminents ; honneur et reconnaissance à l'association généreuse et éclairée, qui a contribué si efficacement au développement du Collège de St. Hyacinthe dans ses premières années, a donné à l'Église du Canada ces deux Pontifes et plusieurs prêtres qui l'ont dignement servi, et préparé pour la soci-

été civile nombre de citoyens d'un grand mérite dont plusieurs ont rempli avec distinction les plus hautes dignités publiques.

Mgr. Larocque entra dans cette institution n'ayant pas encore douze ans accomplis. Dès ses premières années de Collège il fit remarquer les facultés intellectuelles dont il était doué. Un travail un peu lent, mais constant, les développa de plus en plus. Il était avide de s'instruire ; mais c'était aussi par devoir qu'il faisait des efforts pour acquérir la science : il n'aurait pas supporté le reproche de sa conscience l'accusant de négliger ses études. Sachant à qui il devait son éducation et dans quel but il avait été choisi pour la recevoir, il ne perdit jamais de vue l'obligation que cela lui imposait. Il sentait qu'il avait à rendre compte à Dieu et à ses bienfaiteurs de ce que son esprit et son cœur devaient retirer du bienfait insigne de l'éducation qui lui était donnée.

Grâce à ses talents et à son application, il eut les plus brillants succès dans toutes ses classes. En philosophie surtout, il se fit remarquer par le vif intérêt qu'il attachait aux matières qu'il étudiait. Il approfondissait les questions par une mûre réflexion, et lorsque son esprit n'était pas entièrement satisfait, il demandait à ses professeurs les explications qui pouvaient l'éclaircir, et cela, non-seulement en classe, mais encore dans ses récréations où il aimait à s'entretenir de choses utiles ; il y recherchait souvent la compagnie de ses maîtres pour entendre d'eux quelques paroles qui l'édifiasent ou qui l'instruisissent. Il tenait moins à connaître superficiellement beaucoup de choses qu'à bien savoir ce qui était essentiel dans l'objet de ses études.

Il ne fut pas seulement un élève brillant, recevant de nombreuses couronnes, aux jours de la distribution des récompenses du travail. Il a été aussi un écolier modèle par une moralité que n'a jamais atteinte aucun soupçon, un accomplissement exact de sa règle, une entière soumission à tous ses maîtres, et une piété constamment édifiante. C'est par l'obéissance qu'il a pratiquée dans cette maison qu'il a appris à commander dans ce diocèse. Il a toujours eu une grande déférence pour l'autorité : c'est ce qui lui a mérité le respect dont a été l'objet celle qu'il a exercée avec tant de dignité.

Maintenant je dirai que, à raison de ces qualités diverses, il fut un écolier respecté. Jamais on ne se serait permis devant lui une parole scandaleuse ou seulement messéante. On savait qu'il ne l'aurait pas tolérée. Il faisait, sans respect humain, la correction fraternelle à ceux qu'il voyait en faute ; il prenait hardiment la défense de ses maîtres contre les élèves que les réprimandes qu'ils en recevaient rendaient mécontents. Par l'exemple de sa conduite, et cette disposition à rappeler au devoir ceux qui s'en affranchissaient, il a exercé une influence salutaire sur ses condisciples. Il jouissait au reste d'une estime pleine de bienveillance de leur part, à cause de la franchise de son caractère, et d'une grande obligeance envers ceux à qui il pouvait rendre service. Il eut au Collège des amis intimes, qui lui ont conservé une constante et vive affection. Aussi les souvenirs de son temps d'écolier étaient chers à son cœur. Il aimait à se rappeler que la maison où il avait reçu son éducation avait été pour lui un lieu de bonheur. Vous l'avez entendu vous-mêmes exprimer ces sentiments.

Ses divers maîtres ont eu pour lui une haute estime, même une prédilection marquée dont ils lui ont souvent donné des témoignages ; il a été l'objet d'une confiance toute spéciale

de leur part ; il y correspondait avec respect et reconnaissance, et il sut ne jamais en abuser.

Voilà ce qu'a été au Collège celui qui est devenu le Pontife éminent dont nous rappelons la mémoire en ce jour. C'est une confirmation de la parole sacrée : *Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit, non recedet ab illa*, [ Prov. C. XXII. ] C'est un modèle que j'ai voulu offrir à votre imitation ; c'est une leçon que je vous fais entendre. Recevez-la avec respect, et avec le désir de la mettre à profit, comme un enseignement de votre premier pasteur, qui du fond de son tombeau vous instruit encore par ce souvenir des vertus de la jeunesse : *Defunctus adhuc loquitur*. [ Heb. C. VI. ]

Dès ses premières années d'études Mgr. Larocque avait senti un attrait prononcé pour l'état ecclésiastique. Il prit garde de ne pas perdre cette grâce précieuse qu'enlève souvent un certain esprit du monde qui pénètre quelquefois dans l'enceinte des séminaires. Pour s'en prémunir, il avait recours à la prière, à la réflexion sur ce que Dieu voulait de lui, et à la direction de ceux qui étaient chargés de sa conscience. Hélas ! combien une conduite différente enlève à Dieu de ministres qui l'auraient honoré, auraient étendu son empire sur les cœurs, et augmenté au ciel le nombre de ses élus.

La confiance et l'estime dont il jouissait auprès de ses supérieurs le firent revêtir de l'habit ecclésiastique après sa première année de Philosophie. Il fut chargé de l'enseignement : Il se préparait avec soin à ses classes par l'étude, aussi ses leçons étaient pleines d'intérêt. Les succès de ses élèves ont été remarquables, et ils ont conservé de leur professeur un souvenir plein de reconnaissance. Il n'est pas besoin de dire qu'il sut toujours se faire respecter et obéir, soit comme maître de classe, soit comme chargé de la surveillance. La haute estime qu'on avait à son égard, et cette dignité qui l'a toujours distingué lui assuraient une autorité contre laquelle on ne songeait point à s'élever.

Revêtu du sacerdoce, et appelé en diverses paroisses, d'abord comme vicaire et ensuite comme curé, il conserva toujours pour le Collège de St. Hyacinthe, une affection qui l'y raména souvent, ou lui fit entretenir une correspondance avec ses anciens confrères. Placé dans une des plus importantes paroisses du pays à la prospérité religieuse et civile de laquelle il a travaillé avec tant de zèle et de succès, il trouvait moyen de venir de temps à autre passer quelques jours dans l'établissement où s'était écoulée sa jeunesse. Sa maison était aussi en quelque sorte la nôtre. Nous y allions nous y reposer de nos fatigues, recevoir des soins que réclamait quelquefois l'affaiblissement de la santé ; nous y trouvions un accueil plein de la plus cordiale amitié.

Son talent oratoire qui s'était manifesté dès le Collège le distinguait à un haut degré. Sa réputation d'éloquence l'avait fait choisir pour faire l'oraison funèbre du premier Evêque de Montréal, Mgr. Lartigue, cet ami de notre vénéré fondateur qui a si puissamment encouragé son œuvre. Il fut aussi appelé à prêcher le sermon dans une des premières années où la fête nationale de la St. Jean-Baptiste fut célébrée en l'Église de Notre-Dame de Montréal. Il eut encore à faire entendre sa voix dans la même ville à la bénédiction de l'Église de St. Pierre. Dans ces diverses circonstances si solennelles sa parole fut le principe d'une grande gloire pour lui, et d'une pieuse édification pour son auditoire.

Il était juste que la maison où il avait étudié l'art de bien dire, où il avait été préparé pour le sacerdoce, jouit de son talent d'orateur et de son zèle pour les âmes. À deux reprises, il fut invité à prêcher la retraite des élèves. Il s'acquitta de cette fonction avec une force, une éloquence et une onction qui ont fait une impression profonde sur les cœurs. Aussi ces deux retraites sont demeurées fortement empreintes dans le souvenir de ceux qui y ont pris part.

Mais sa parole a été entendue à St. Hyacinthe dans une occasion plus solennelle. Il a bien voulu, sur l'invitation qui lui en a été adressée faire le sermon de circonstance pour la bénédiction de la première pierre de l'édifice que nous habitons aujourd'hui. Son discours fut magnifique. Il développa de hautes idées avec des mouvements oratoires frappants et il exprima en termes énergiques toute l'estime et l'affection qu'il portait à cette maison.

Par suite de ses sentiments à notre égard, il voulut bien aussi nous appeler de temps à autre à prêcher dans sa paroisse; je l'ai fait moi-même à plusieurs reprises. Et ce professeur si éminent de notre institution, objet encore de si vifs regrets de notre part, Mr. Desaulniers, fut demandé par le Curé de St. Jean à prêcher les exercices d'une retraite qui se fit dans cette ville à l'occasion de l'indulgence jubilaire de 1865; et quelques mois après, élu évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Larocque sachant apprécier tout ce qu'un discours de cet homme si distingué pouvait renfermer de doctrine et d'éloquence, l'invita à prêcher le sermon pour la fête de son sacre. Il voulait d'ailleurs par cet acte donner une preuve de son affection pour le Collège où il avait reçu l'éducation qui l'avait préparé à la dignité où il venait d'être promu.

Il avait montré auparavant d'une manière plus expresse encore la confiance qu'il reposait en nous. Il avait fondé un Collège à St. Jean. Deux cours divers devaient se donner simultanément; l'un pour préparer les élèves à la carrière commerciale et industrielle, l'autre pour faire les premières années des études littéraires. Il sentait tout le prix de l'éducation classique pour le recrutement du clergé et pour préparer à la patrie des citoyens qui doivent faire son honneur. Mais convaincu qu'un certain nombre de ceux qui commencent un cours d'études classiques ne les achèvent pas, il voulait que dans les premières années passées dans l'établissement qu'il instituait, on pût s'assurer de l'aptitude des élèves aux lettres et aux sciences. Ceux chez qui cette disposition n'aurait pas paru se rencontrer, seraient restés dans le cours commercial, et les autres seraient allés terminer leurs études classiques dans une institution fournie de professeurs, de bibliothèques, de musées etc. Eh! bien, c'est nous que le Curé de St. Jean appela à diriger cette institution, qui devait fournir des élèves au Collège de St. Hyacinthe pour les classes supérieures, du moins pour la philosophie et la rhétorique. Il acquiesça facilement aux conditions que nous avons posées, et nous avons pris la direction de cet établissement qui a fonctionné pendant deux années, c-à-d, jusqu'à la promotion de son fondateur au siège épiscopal de St. Hyacinthe. Le Collège de St. Jean reposait entièrement sur la libéralité de son Curé qui avait décidé dans l'intérêt qu'il portait à l'éducation de lui assurer tout ce qu'il possédait.

Mais la Providence a voulu que ce fut notre diocèse qui jouit de son dévouement de pasteur, et des biens qu'une sage économie lui avait permis d'amasser.

— Oni les qualités éminentes qui apparaissaient en lui, une vie de prêtre irréprochable, un grand zèle pour les âmes confiées à ses soins, un talent d'administration des plus marqués, l'entente des affaires, une parole éloquente, l'affection et l'estime dont il avait joui dans toutes les positions qu'il avait occupées, les œuvres importantes qu'il avait accomplies dans la paroisse dont il était depuis longtemps le pasteur, des manières nobles et distinguées, tout cela le désignait à l'épiscopat. Le concours du clergé et des citoyens à son sacre et à son installation a exprimé la joie générale causée par son élévation à cette dignité.

Je n'ai pas à redire ce qu'il a fait comme Evêque de St. Hyacinthe, son zèle à maintenir la saine doctrine manifestée par les mandements et les lettres pastorales où il a rappelé les enseignements de Dieu et de l'église, et mis en garde son troupeau contre les erreurs qui cherchaient à l'envahir, son desir de voir fleurir la discipline si souvent exprimé par tant de circulaires adressées au clergé, ses visites pastorales où il a montré un si vif intérêt aux paroisses au milieu desquelles il se rendait et fait entendre, malgré les fatigues que ressentait une poitrine habituellement souffrante, des paroles pleines des enseignements les plus salutaires, le sacrifice qu'il a accompli en s'exilant dans une paroisse de campagne loin de tout ce qui pouvait convenir à sa dignité, dans le but de délivrer l'établissement épiscopal de la lourde dette qui l'écrasait, les services religieux si importants qu'il a assurés nous, non seulement à la population confiée à ses soins, mais à toute la province ecclésiastique, en appelant ici ces membres du glorieux ordre de St. Dominique dont l'éloquence et le zèle ont été déjà si hautement appréciés, et l'intérêt qu'il a témoigné à son diocèse en laissant à ses successeurs un héritage qui leur permet de vivre avec moins d'anxiété, et de remplir d'une manière honorable pour eux, et profitable au clergé et aux fidèles, la haute charge dont ils seraient revêtus.

Non ce n'est pas à moi à redire tout cela dans cette circonstance. Déjà, comme je l'ai dit, ses actes, comme Evêque de St. Hyacinthe, ont été rappelés avec éloquence et le souvenir s'en conservera dans la mémoire reconnaissante du diocèse.

Je veux seulement faire voir maintenant et en peu de mots l'intérêt qu'il a porté à cette institution depuis son élévation.

Il en a donné une preuve le jour même qu'il a pris possession de son siège, en élevant à la dignité de ses grands vicaires le Supérieur de ce Séminaire, et son plus ancien et plus distingué professeur. Depuis il a fréquemment exprimé la confiance qu'il avait en divers membres de la maison par les avis qu'il a daigné leur demander.

Il s'est toujours empressé de prendre part à toutes nos fêtes, et nous l'avons vu assister aux exercices de la fin de l'année scolaire le lendemain des visites pastorales dont il revenait accablé de fatigues. Que de fois il est venu vous visiter! Quelles paroles affectueuses, paternelles, il vous a adressées! Comme il vous encourageait à la pratique de vos devoirs par ces exhortations pleines de sentiment qui touchaient vos cœurs. Rappelez-vous comme il vous faisait apprécier l'éducation que vous receviez dans cette maison dont il vous parlait avec tant d'éloges; comme il cherchait à vous pénétrer d'affection et de respect pour ceux qui vous dirigeaient et vous instruisaient par des paroles à leur adresse, où son extrême bienveillance allait jusqu'à l'égarer dans l'exagération!

Lorsque la mort a frappé un coup si douloureux en nous en-

levant M. Désaulniers, c'est lui qui s'est chargé d'être l'interprète du deuil de cette maison, de ce diocèse, du pays tout entier par une magnifique oraison funèbre qu'il a faite de ce membre du séminaire dont le nom en fera toujours l'honneur. Alors devant quatre évêques, ces 150 prêtres, ce concours de citoyens, donnant par leur assistance à ses obsèques une si grande gloire à la mémoire de notre illustre professeur, il a exalté son mérite éminent, et en même temps il a parlé de cette institution dans les termes les plus avantageux.

C'est lui encore, qui, en faisant son panégyrique, a consolé notre douleur si vivement excitée par la perte d'un autre membre de la maison qui rendait de si éminents services par l'éducation de ses vertus, l'habileté de son enseignement, et un dévouement constant à ses intérêts.

En toute occasion, Mgr. Larocque a montré combien cette institution lui était chère; il en a loué l'enseignement et rappelé les services devant le public à nos distributions de prix, et dans plusieurs de ses mandements et lettres pastorales.

Il a parlé avec éloge de ce Séminaire à Rome même dans un mémoire fait pour obtenir quelques faveurs pontificales à son égard.

Il lui a donné volontiers les prêtres dont nous avons demandé l'agrégation, et généralement il a acquiescé à tous les désirs que nous avons pu avoir occasion de lui exprimer pour l'avantage de l'institution.

Il sentait l'importance du Séminaire où devait se recruter et se former les membres de son clergé; il comprenait aussi combien il comprenait aussi combien il importait à l'honneur et à l'avantage de ce diocèse que cette maison fût pourvue de professeurs qui fissent prospérer de plus en plus l'institution qui fut le principe des établissements publics de St. Hyacinthe, de l'érection même de l'Evêché, et peut-être appelée à rendre encore de grands services à la religion et à la société.

Mgr. Larocque nous a fait sentir aussi sa libéralité par un don des plus généreux qu'il avait fait espérer quelques années auparavant, et qu'il nous a assuré par ses dispositions testamentaires.

Peu Mgr. l'Evêque de St Hyacinthe s'est donc montré l'ami constant de cette maison, il en a été l'honneur par son épiscopat, car comme il s'est plu à le rappeler sans cesse, c'est à elle qu'il a dû son éducation qui lui a permis d'être élevé à cette dignité.

— Ah! sa perte elle doit être vivement sentie dans le Séminaire de St. Hyacinthe, mais à nul cœur elle ne doit apporter plus de douleur qu'au mien. Une amitié de 54 ans m'avait uni à lui: elle n'a jamais subi la moindre altération; j'ai constamment reçu de lui une vive affection, et une bienveillante estime, exprimée quelquefois d'une manière bien trop flatteuse pour moi.

Cette amitié, il me l'a fait sentir bien vivement au moment où la mort allait opérer entre nous une si douloureuse séparation. Il a voulu, ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'alors, me faire entendre les aveux de sa conscience, demander à mes paroles, l'inspiration des sentiments que son état réclamait, se faire encourager par moi à la confiance au sang divin, en solliciter de mon ministère l'application par l'absolution sacramentelle, et recevoir de ma main le pain sacré dont il sentait qu'il ne pourrait plus se nourrir ici-bas. C'est la dernière relation que j'ai eue avec lui jouissant encore de la plénitude de ses facultés. Elle ne pouvait être plus intime, plus solennelle, plus propre à

graver son souvenir dans mon cœur, et j'ajoute à y laisser une salutaire édification par les sentiments de profonde humilité, d'entière résignation à la volonté divine, et de ferme confiance en l'efficacité miséricordieuse du sang rédempteur dont il m'a fait entendre l'expression.

O mon Evêque, o mon ami, je ne saurais oublier ces longs et affectueux rapports que j'ai eus avec nous. Souvent j'ai plongé votre âme dans ce sang divin, objet de votre espérance à la mort. Votre souvenir je le rappellerai toujours à l'autel; il se présentera habituellement à mon cœur, avec amour et reconnaissance: j'aimerai à en entretenir les autres; et c'est avec une vive consolation que je remplis envers vous le devoir de l'amitié et de la gratitude par les humbles paroles que je viens de faire entendre.

Mais je ne serai pas le seul gardien de la mémoire de Mgr. C. Larocque. Non, cette maison ne se bornera pas à ces prières adressées aujourd'hui au ciel pour satisfaire par l'offrande de la victime sainte à ce que la justice divine pourrait encore réclamer de l'exercice d'une charge sur laquelle a pesé une si grande responsabilité: d'autres appels à la miséricorde divine se feront souvent entendre. Et ici se conservera avec respect et gratitude le souvenir de celui qui fut pour cette institution un élève brillant par ses talents, et édifiant par ses vertus, un ami toujours plein d'affection et d'intérêt à son égard, un Pontife qui l'a si souvent, et avec la plus grande effusion de cœur, comblé de ses bénédictions. Que la pensée du fruit qu'il a retiré de son éducation, les encouragements qu'il nous a donnés, les grâces du ciel qu'il a fréquemment appelées sur vous, que tout cela vous fasse apprécier l'enseignement que vous recevez. Sachez le mettre à profit pour votre avantage spirituel et temporel. Qu'ici se forment des citoyens instruits et religieux qui servent et édifient la société, des ministres des autels qui étendent l'empire de Dieu sur les âmes, et des Pontifes qui, comme celui dont nous rappelons mémoire, fassent l'honneur de cette institution par la splendeur de leur dignité, et à qui leurs œuvres saintes et le fruit de leur zèle méritera d'aller glorifier Dieu au séjour de l'éternelle félicité.

L'espace nous manque pour parler de la belle fête de Ste. Marie.

### Listes du 27 Septembre

Rhétorique.....	N. Ledue
Belles-Lettres.....	H. Brodeur
Versification.....	A. Fauteux
Méthode.....	N. Valin
Syntaxe, 1ère division.....	A. Bernard
..... 2ème.....	A. Jourdain
Eléments Latins.....	P. Brodeur

### Listes du 4 Octobre

Rhétorique.....	N. Lebœuf
Belles-Lettres.....	A. Hogues
Versification.....	A. Fauteux
Méthode.....	N. Valin
Syntaxe, 1ère division.....	A. Bernard
..... 2 de.....	A. Jourdain
Eléments Latins.....	D. Dumesnil
Rhétorique Anglais.....	N. Ledue
Belles-Lettres.....	J. Girouard
Versification.....	A. Fauteux

**SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE**

P. Q.

Le cours d'études suivi dans cette institution se fait en huit années. Il comprend l'enseignement des langues Française, Anglaise, Latine et Grecque, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie, la Physique, la Chimie, les Mathématiques etc etc.

Tout élève doit porter habituellement le costume de la maison, consistant en une redingote bleue avec une nervure blanche, connu sous le nom de *capot d'écolier*; il faut strictement aussi une ceinture bleue et une casquette de drap.

1er. Le Prix de la pension et de l'enseignant est de \$80.00

2o. le prix pour les demi-pensionnaires est de \$50.00

3o. Pour ceux qui prennent leurs repas en dehors du Collège. \$30.00

4o. Pour les externes. \$16.00

5o. Musique instrumentale. \$20.

Les prix mentionés dans les trois premiers articles précédents comprennent les frais du médecin et sont payables: la moitié en entrant et l'autre au 1er Février.

**"MAGASIN"**

**BON MARCHÉ**

Le Père Blanchard tient toujours un assortiment des plus complet de *douceurs*. Les enfants gâtés sont priés de l'honorer d'une visite avant d'aller ailleurs.

**"MAGASIN POPULAIRE"**

La Société, ci devant connue sous le nom de G. Gaudreau et J. Payan a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de la dite Société seront réglées par J. Payan et J. Caron qui continueront le commerce de tous articles à l'usage des élèves.

N'oubliez pas l'enseigne **"MAGASIN POPULAIRE"**

On y trouvera un assortiment des plus complets de

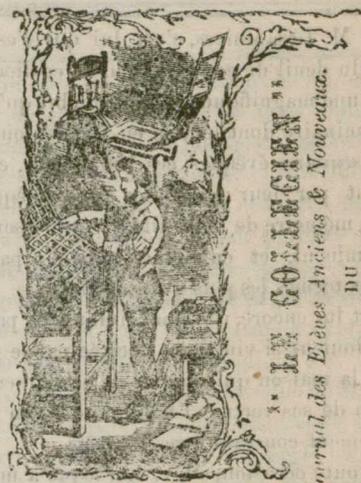
- CASQUETTES,
- CREMONES, CEINTURES,
- FLANELLES, GARDE-VUE.
- COLLETS, COLS, POIGNETS,
- PEIGNE, FIL, MIROIRS,
- BRETELLES, BOUTONS,
- EPINGLES, AIGUILLES,
- COUVERTS DE LIVRES,
- MUCILAGE,

Et aussi quelques articles de fantaisie, tels que :

- SAVON,
- BROSSES À SOULIERS,
- CIRAGE &c. &c. &c.

Une visite est respectueusement sollicitée.

PAYAN & CARON.



LE COLLÉGIEN  
Journal des Elèves Anciens & Nouveaux.

DU COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

**ATTENTION ! ATTENTION !!**

On pourra se procurer à l'atelier du

**" COLLÉGIEN "**

la brochure intitulée

**" EUGÈNE DROLET "**

OU

**L'ÉCOLIER MODÈLE**

pour la modique somme de dix centins.

On se chargera aussi à l'Atelier, de toutes espèces d'

**IMPRESSIONS !**

CARTES DE VISITES,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTES,

BLANCS DE REÇUS,

ETIQUETTES,

PROGRAMMES,

&c, &c, &c,

le tout exécuté avec *propreté et ponctualité*, et à des prix très réduits.

L. Lussier, Gérant.

**" LE COLLÉGIEN "**

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

**PRIX**

Pour dix mois.....\$ 1 00

( États-Unis )... 1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,

LOUIS LUSSIER,

Collège de St. Hyacinthe.